

[TCHAD 2018 - 2022]

L'examen par le groupe multipartite des résultats et de l'impact de l'ITIE

Contenu

Introduction.....	1
Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE	2
Plan de travail (Exigence 1.5).....	2
Suivi des progrès	4
Innovations et impact.....	13
Partie II: Débat public.....	16
Données ouvertes (Exigence 7.2)	16
Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)	17
Partie III : Durabilité et efficacité.....	19
Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP.....	21

Introduction

Des divulgations régulières de données sur l'industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l'utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l'ITIE portant sur les résultats et l'impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l'ITIE mènent au respect des Principes de l'ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d'actions, que les recommandations de mise en œuvre de l'ITIE soient prises en compte et suivies d'action le cas échéant et que la mise en œuvre de l'ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d'inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d'application de ce modèle

reflète l'Exigence 1.5 de la Norme ITIE sur les plans de travail et les Exigences 7.1 à 7.4 sur les résultats et l'impact.

Le groupe multipartite doit examiner les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE annuellement (Exigence 7.4). Le groupe multipartite est encouragé à mettre à jour ce document annuellement afin de superviser les progrès, opérer un suivi des efforts visant à améliorer l'accessibilité des données et informer la planification des travaux.

Afin d'informer la Validation, il est exigé du groupe multipartite que celui-ci soumette le formulaire complété à l'équipe de Validation du Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation. La période reflétée dans cet examen peut être la période depuis la Validation précédente ou l'année calendaire/l'exercice fiscal précédent. Le groupe multipartite doit clairement indiquer la période couverte par l'examen.

L'examen annuel des résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE effectué par le groupe multipartite doit être accessible au public, et les parties prenantes au-delà des membres du groupe multipartite doivent avoir la possibilité de fournir un retour d'information sur le processus ITIE (Exigence 7.4).

Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE

Plan de travail (Exigence 1.5)

1. Informations de base sur le plan de travail ITIE actuel.

Période couverte par le plan de travail ITIE actuel	Année 2022
Information sur l'accès public au plan de travail	Le Plan de Travail Annuel 2022 Adoptée est fixé sous ce lien https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Plan-de-travail-2022-ITIE-Tchad-VF-Adoptee.pdf sur le siteweb (en construction) de l'ITIE-Tchad www.itie-chad.org
Processus suivi pour l'élaboration du plan de travail ITIE actuel	<ul style="list-style-type: none">• <i>Préparation du draft du plan de travail par le STP ;</i>• <i>Consultations du Secrétariat international pour contributions ;</i>• <i>Partage avec les partenaires (BAD, BM, UE) parties prenantes et anciens membres du HCN voir Annexe</i>• <i>Consultation du HCN pour contributions et</i>• <i>observations sur le projet du plan de travail ;</i>

	<p><i>Adoption du plan de travail</i></p> <p>PV de la Session Extraordinaire du 24 Mars 2022 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/04/PV-de-la-session-extraord-du-24-mars-2022.pdf</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Annexe Echange des mails</i>
Adoption du plan de travail par le GMP	<i>Jeudi 24 Mars 2022</i>

2. Expliquez comment les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives. Donnez des liens vers les documents pertinents, comme les études ou plans de développement nationaux, le cas échéant.

Outre le fait que ITIE a ses propres objectifs, ceux-ci sont en forte corrélation avec les objectifs poursuivis par le Plan National de Développement du Tchad (PND). Le plan de travail annuel 2022 essaie de donner une résonance sectorielle aux 4 objectifs du PND qui sont :

1. Renforcement de l'unité nationale : Le HCN contribue à l'atteinte de cet objectif lorsqu'il réalise l'objectif 2 de son PTA 2022 : " Réussir la validation " en accomplissant la mesure corrective sur Ordonnance N°023/PR/2018 Portant régime des Associations <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Ordonnance-23-portant-regime-des-associations.pdf> Mesures Correctives de l'Axe II du PTA 2022 ;
2. Renforcement de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit : C'est un objectif général de la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad. Il est poursuivi à travers les 6 axes du PTA 2022. Mais plus spécifiquement sur l'axe 4 du PTA 2022 , le HCN cherche à renforcer son système de divulgation. Ce système marche mais il est encore perfectible. On peut citer aujourd'hui que la publication des contrats du secteur extractif et la mise en place de la Plateforme des Contrats sont des réalisations visibles vers l'atteinte de l'objectif 2 du PND.<http://www.itie-tchad.mbn.tn/login/>
3. Développement d'une économie diversifiée et compétitive : Les plans de travail antérieurs ont recommandé la mise en place du cadastre minier et pétrolier. S'agissant du secteur minier un certain nombre d'outils prioritaires sont mis en place pour aller vers la concrétisation de la recommandation. On peut citer : Loi N°010 portant ratification de l'ordonnance N°004/PR/2018 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/LOI-N%C2%B0-010-PR-2018-portant-ratification-de-l-ordonn-N%C2%B0-004-PR-2018.pdf> .portant Code Minier et le Décret N° 0765/PR/MMDICPSP/ Création du Comptoir National de l'Or et Métaux Précieux(CNOMP) ; <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Decret-0765-PR-MMDICPSP-portant-creation-dun-CNOMP.pdf>
4. Amélioration de la qualité de vie des tchadiens . Cet objectif 4 du PND coïncide avec l'ultime but de la mise en œuvre de la norme ITIE au Tchad. Les plans de travail des

années antérieures et celui de cette année ont toujours recherché l'atteinte de cet objectif . Sur le PTA 2022 la recherche de l'objectif est déclinée en six axes stratégiques.

3. Question facultative : le GMP a-t-il élaboré une théorie du changement portant sur la façon dont la mise en œuvre de l'ITIE pourra traiter des défis identifiés pour le secteur dans le pays ? Le cas échéant, merci d'inclure les références aux documents correspondants ici.

La Théorie du Changement est inscrite dans le PTA 2022 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Plan-de-travail-2022-ITIE-Tchad-VF-Adoptee.pdf>

Plan de Travail Annuel 2021 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Plan-de-travail-2021-ITIE-Tchad-1-15032021.docx>

Plan de Travail Triennal 2018-2020 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Final-PTA-Triennal-2018-2020.xlsx>

Le détail des évaluations des Plans de Travail est en annexe à ce fichier

Suivi des progrès

4. Fournissez un aperçu des activités menées durant la période examinée et des progrès accomplis pour atteindre les objectifs du plan de travail précédent. Le GMP est encouragé à fournir un résumé ici et à documenter les progrès de façon plus détaillée dans le plan de travail lui-même.

Le plan de travail 2021 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Plan-de-travail-2021-ITIE-Tchad-1-15032021.docx> est articulé autour de six objectifs spécifiques avec 29 activités .Le taux de réalisation des activités a atteint 52%. Le premier objectif relatif à la production du rapport a été réalisé en ce qui concerne l'engagement pris par le HCN en lien avec le rapport 2018 . L'autre progrès remarquable est la finalisation des quatre (4) études du projet de pérennisation de ITIE au Tchad financées par la Banque Mondiale ;

- 1- Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/MANUEL-ITIE-TCHAD_VF.pdf
- 2- Rapport diagnostics de fonctionnement du STP ITIE https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/STP-ITIE_TCHAD_Rapport_de_diagnostic.pdf
- 3- Cartographie des Risques et Propositions de Plan d'Action pour faire face aux Risque Critiques du STP <https://itie-chad.org/wp->

content/uploads/2022/03/ITIE_TCHAD_Rapport_sur_la_Cartographie_des_risques_VDef.pdf

- 4- Rapport Final d'Étude Renforcement de la Communication ITIE <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/RAPPORT-FINAL-ETUDE-STP-ITIE-TCHAD.pdf>

Annexes / Les recommandations des Études

Les recommandations issues de ces études sont prises en compte dans le PTA 2022 notamment dans la matrice développée sur fichier excel sur les axes 3 , 4 et 6. Des actions de recherche de financement sont entreprises auprès des partenaires pour permettre leurs réalisations.

Tableau d'évaluation du PTA 2021

Num éro	Rubriques	Nombre activités	Réali sée	En cours	Non réalisée	Commen taires
	I. Axes			-	-	
1	Production et publication de rapport ITIE	7	1	0	6	
2	Dissémination de rapport ITIE	3	0	0	3	
3	Activités spécifiques de mise en œuvre	8	4	4	0	
4	Validation	2	0	1	1	
5	Renforcement de capacité	3	1	0	2	
6	Suivi de mise en œuvre et Financement	6	2	3	1	
	Total des Axes	29	8	8	13	
	Total des Axes en pourcentage	100%	28%	28%	45%	

5. Donnez un aperçu des réponses fournies par le groupe multipartite/ des progrès effectués relativement aux recommandations issues des déclarations et de la Validation ITIE ainsi que sur les lacunes en information, conformément à l'Exigence 7.3.

Le groupe multipartite est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles, ainsi que le niveau d'avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d'expliquer les raisons ayant motivé cette décision.

Recommandation:	Statut/progrès:
<p>Mesure corrective N°1 issue de la validation: Compte tenu de ses fonctions centrales dans le secteur pétrolier au Tchad, il est également recommandé que Glencore désigne son représentant au Groupe multipartite pour garantir une représentation adéquate des entreprises.</p>	<p><i>Le HCN a mis en place un comité chargé de travailler sur les mesures correctives issues de la validation. Arrêté N° 44 /PR/MPME/HCN/CSTP Création Comité de Suivi des Mesures Correctives https://itie-chad.org/arrete-n044-pr-mpme-hcn-cstp-2020-portant-creation-du-comite-de-suivi-des-mesures-correctives/</i></p> <p><i>Cette mesure corrective est pleinement réalisée car un représentant de Glencore fait partie du HCN.(Arrêté désignation N°008 https://itie-chad.org/arrete-n008-designation-des-membres-du-hcn/)</i></p>
<p>Mesure corrective N°2 issue de la validation: Garantir la mise à disposition d'un espace adéquat permettant une participation active, pleine et effective de la société civile au processus ITIE, sans crainte de représailles. Il est recommandé de mettre en œuvre des protections adéquates afin de supprimer effectivement les dispositions des lois et réglementations (par exemple, l'Ordonnance 23) qui limitent la liberté d'action de la société civile.</p> <p>il est recommandé d'étendre le champ d'application des dispositions contenues dans le décret présidentiel visant à protéger les membres de la société civile qui siègent au Groupe multipartite afin d'inclure des protections juridiques pour tous les acteurs de la société civile dont la contribution au processus ITIE est substantielle</p>	<p>Mesure corrective en cours de réalisation tableau de suivi des mesures correctives https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Tableau-de-suivi-mesures-correctives-Exigence-1-%C3%A0-7-plus-la-presentation-SHT-V-du-02-10-2020-1-Finale.xlsx PV du 17/04 /2021 Mesures Correctives https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/PV-DU-17-04-2020.pdf PV du 10/4/2021 Mesures correctives https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/PV-du-10-04-2020.pdf</p> <p>Cette mesure corrective sera suivie par un Groupe de la Société Civile du HCN</p> <p>Il s'agit d'une Loi et comme telle, les démarches pour sa modification prennent du temps. Toutefois, des démarches de plaidoyers initiées par le HCN sont en cours pour permettre au Gouvernement de rectifier la Loi sur certaines dispositions pour garantir plus de liberté et de sérénité à la Société Civile au sens large pour traiter les questions liées à la Transparence dans le Secteur Extractif.</p> <p><i>Lettre N°0856/PR/MPM/HCN/CSTP/2020 DU 11 Septembre 2020 du Ministre du Pétrole https://itie-chad.org/lettre-n-0856-du-ministre-du-petrole-relative-a-la-loi-023/ relative à l'Ordonnance N°023 /PR/2018 Portant régime des Associations https://itie-chad.org/ordonnance-n023-pr-2018-portant-regime-des-associations/</i></p>

	<p>Réponse du Ministre de l'Administration du Territoire relative à l'ordonnance 023 Lettre N° 268 N°268/PR/MATCA/DGM/DAPEC/SAC/2020 du 22 Octobre 2020 https://itie-chad.org/lettre-n268-reponse-du-ministre-de-ladministration-du-territoire-relative-a-lordonnance-023/</p>
<p>Mesure corrective N°3 issue de la validation:</p> <p>Le Tchad devra s'assurer que les procédures exposées dans le Décret de 2018 sont mises en œuvre dans la pratique. Le Tchad devra veiller à ce que chaque collège publie ses procédures de nomination et de modification de ses membres respectifs siégeant au Groupe multipartite et à ce que ceux-ci disposent des capacités nécessaires pour remplir leurs obligations.</p> <p>Le Groupe multipartite devra clarifier sa politique et ses pratiques en matière d'indemnités journalières et faire en sorte qu'elles ne débouchent pas sur des conflits d'intérêts.</p> <p>Le Tchad devra s'assurer que les réunions du Groupe multipartite sont annoncées suffisamment à l'avance et que les documents circulent en temps utile, avant de faire l'objet d'un débat et d'une éventuelle adoption. Le Tchad doit veiller à ce que toutes les discussions et les décisions du Groupe multipartite soient documentées comme il se doit et est encouragé à les publier en ligne</p> <p>Encouragé à dispenser une formation appropriée aux nouveaux membres du Groupe multipartite, à fournir des fonds adéquats à la mise en œuvre de l'ITIE et à s'assurer que le Groupe multipartite fonctionne dans un environnement favorable pour assumer</p>	<p>Mesure corrective en cours de réalisation.</p> <p>Décret 1637/PR/MPE/2018, Portant Institution du Mécanisme de Mise en Œuvre et de Suivi de l'ITIE au Tchad https://itie-chad.org/decrets-ou-arretes/ Compte Rendu 2018 OSC https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Comptes-Rendus-2018.pdf</p> <p>Arrêté 045 /PR/MPME/HCN/STP/ Fixant les frais de session HCN https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/ARRETE-045-PR-MPME-HCN-CSTP-2020-FRAIS-DES-SESSION-HCN.pdf</p> <p>Quelques exemple des Invitations aux sessions HCN https://itie-chad.org/invitations-aux-sessions-du-hcn/ Mesure corrective réalisée. les liens des PV et comptes rendus de 2018 - 2020 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Comptes-Rendus-2018.pdf</p>

<p>son mandat, conformément à l'Art.24 du Décret de 2018, afin de permettre à l'ITIE Tchad de remplir son mandat.</p>	<p>https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Comptes-Rendus-2019.pdf</p> <p>https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Comptes-rendus-et-PV-2020-1.pdf</p> <p>https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Comptes-Rendus-2021.pdf</p> <p>Formations Webinaire Sec Int ITIE Le HCN peine à mobiliser des Fonds nécessaires et suffisants pour assumer son mandat.</p>
<p>Mesure corrective N°4 issue de la validation: Faire en sorte que les informations sur les licences octroyées et transférées dans les deux secteurs soient accessibles au public.</p> <p>Le Tchad est tenu de divulguer les critères techniques et financiers qui ont été utilisés pour octroyer ou transférer des licences. Dans le cas de licences octroyées au travers d'un processus d'appel d'offres, le Tchad est tenu de divulguer la liste des demandeurs ainsi que les critères de soumission. De plus, le Tchad est encouragé à divulguer des informations exhaustives et ponctuelles concernant les licences octroyées avant et après l'exercice sous revue, Le Tchad est encouragé à inclure les informations supplémentaires relatives à l'octroi des licences dans la déclaration ITIE, accompagnées d'un commentaire sur l'efficacité et l'efficacité des procédures d'octroi.</p>	<p>Mesures correctives réalisées (Voir Pages 140-150 rapport ITIE 2019)</p>
<p>Mesure corrective N°5 issue de la validation: il est exigé du Tchad qu'il tienne à jour un registre public ou un système de cadastre public présentant des données exhaustives sur les licences</p>	<p>Mesure corrective réalisée. (Voir Pages 140 -150 rapport ITIE 2019) Pour le secteur pétrolier, une lettre du Ministre du pétrole adressée à la Banque Mondiale pour la mise en place</p>

<p>détenues par toutes les entreprises pétrolières, gazières et minières. En plus des projets déclarés visant à renforcer le cadastre, le Tchad pourrait envisager de mettre à profit la carte actuellement disponible sur le site Internet du ministère du Pétrole et de l'Énergie.</p> <p>Dans l'intervalle, le Tchad devra s'assurer que les futurs Rapports ITIE fournissent les informations prévues à l'Exigence 2.3.b, dont les coordonnées et les dates de demande et d'expiration de toutes les licences détenues par des entreprises minières, pétrolières et gazières aux revenus significatifs.</p> <p>La déclaration ITIE devra également documenter les efforts déployés par le gouvernement pour renforcer son système de cadastre.</p>	<p>d'un cadastre pétrolier. Lettre PROMOGRI https://itie-chad.org/lettre-promogri/</p> <p>Pour le secteur minier, une Direction de cadastre minier créée au Ministère en charge des mines</p> <p>Plateforme des Contrats http://www.itie-tchad.mbn.tn/login/</p> <p>Mesure corrective réalisée. (Voir Pages 140- 150 rapport ITIE 2019)</p> <p>Situation Générale des Titres Miniers Situation Générale des titres miniers https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/SITUATION-GENERALE-DES-TITRES-MINIERS-SOCIETES-AYANT-DES-CONVENTIONS-1.pdf</p>
<p>Mesure corrective N° 6 issue de la validation:</p> <p>Le Tchad est tenu de rapprocher et de divulguer les revenus perçus au niveau local s'ils sont significatifs. Le Tchad devra déployer les moyens nécessaires pour solliciter les gouvernements infranationaux et les associer au processus de rapportage et de rapprochement.</p> <p>Le Tchad devra également divulguer les chiffres provenant des entreprises qui mènent leurs activités dans des régions productrices et qui sont tenues de verser des paiements directs infranationaux conformément au cadre réglementaire. Le Tchad pourra également préciser dans quelles zones, en l'absence de gouvernement local, les paiements sont versés directement au Trésor public.</p>	<p>Mesure corrective réalisée. (Voir Pages 140-150 rapport ITIE 2019)</p> <p>Mesure corrective réalisée. (Voir Pages 140 - 150 rapport ITIE 2019)</p>
<p>Mesure corrective N° 7 issue de la</p>	

<p>validation:</p> <p>Le Tchad devra s'assurer que les transferts infranationaux effectifs sont divulgués par les agences gouvernementales s'ils sont significatifs. Le Tchad devra fournir la formule spécifique de partage des revenus pour calculer les parts légales revenant à chaque gouvernement local, la valeur des transferts exécutés par gouvernement local et une évaluation des divergences par rapport la valeur des transferts infranationaux calculés selon la formule. Le Tchad est encouragé à garantir que tous les transferts discrétionnaires ou ad hoc significatifs sont également divulgués et, là où c'est possible, réconciliés.</p> <p>Le Tchad devra également divulguer les chiffres provenant des entreprises qui mènent leurs activités dans des régions productrices et qui sont tenues de verser des paiements directs infranationaux conformément au cadre réglementaire. Le Tchad pourra également préciser dans quelles zones, en l'absence de gouvernement local, les paiements sont versés directement au Trésor public.</p> <p>Compte tenu de la dissolution du Collège de Contrôle et de Surveillance des Recettes Pétrolières (CCSRP) en avril 2018 et de son mandat consistant à rendre compte du décaissement et de l'affectation des 5 %, le Tchad est encouragé à préciser quelles agences gouvernementales sont chargées de ces prérogatives à compter de 2017.</p>	<p>Mesure corrective en cours de réalisation.(Voir Page 150 rapport ITIE 2019)</p> <p>La loi N° 0010/PCMT/2021 portant Loi des Finances 2022 .https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/loi-de-finances-2022.pdf</p> <p>Art 33 . De la Détermination des Modalités de Gestion des Revenus Provenant de l'Exploitation de tous les champs pétrolier du Tchad.</p> <p>Art 34.La Détermination des modalité de gestion des revenus pétroliers affectés aux Provinces productrices.</p> <p>Projet de décret Portant Composition, Organisation et Fonctionnement des Comités de Gestion des Revenus Pétroliers affectés aux provinces productrices</p> <p>Lettre NO 944 Réponse de la Cour des Comptes relative aux mesures correctives https://itie-chad.org/lettre-n944-reponse-de-la-cour-des-comptes-relative-aux-mesures-correctives/</p> <p>Mesure corrective en cours de réalisation. (Voir Page 150 rapport ITIE 2019)</p> <p>tableau des mesures correctives https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Tableau-de-suivi-mesures-correctives_Exigence-1-%C3%A0-7-plus-la-presentation-SHT-V-du-02-10-2020-1-Finale.xlsx</p> <p>Mesure corrective en cours de réalisation. (Voir Page 151 rapport ITIE 2019)</p>
<p>Mesure corrective N° 8 issue de la validation:</p> <p>Le Tchad est tenu d'élaborer un processus de déclaration pour les</p>	<p>Mesure corrective en cours de réalisation.(Voir Page 151 rapport ITIE 2019)</p>

<p>subventions aux carburants et le service de la dette nationale qui ne figurent pas au budget national. Le Tchad devra mener un examen approfondi de toutes les dépenses des revenus pétroliers qui ne sont pas présents dans le budget national. Le Tchad devra élaborer un processus de déclaration pour ces dépenses en vue d'atteindre un niveau de transparence égal à celui des autres paiements et flux de revenus. En particulier, il est recommandé que le Tchad élabore des formulaires de déclaration appropriés à même de présenter le volume et la valeur du pétrole brut livré à la raffinerie pour la production d'électricité ainsi que la quantité d'électricité et la valeur correspondante livrée à l'État.</p>	
<p>Mesure corrective N°9 issue de la validation: Le Tchad devra s'assurer que la déclaration ITIE est compréhensible, notamment en veillant à ce qu'elle soit rédigée dans un style clair et accessible et que des résumés exécutifs ou des sous-rapports thématiques soient disponibles et traduits en arabe.</p> <p>Le Tchad devra également faire en sorte que des fonds adéquats soient disponibles pour des réunions de sensibilisation, y compris auprès des régions et des communautés où se déroulent des activités extractives, et que les parties prenantes locales bénéficient d'actions de renforcement des capacités visant à améliorer leur compréhension de la gestion du secteur pétrolier.</p> <p>En outre, le Tchad devra encourager les agences gouvernementales, les entreprises et la société civile à s'engager pleinement dans la diffusion</p>	<p>Pour des contraintes financières le Tchad n'a pas assuré la traduction en arabe des derniers rapports ITIE (2017-2020) L'impact : la majorité du public cible ne parle qu' arabe dont ce public n'a pas accès à l'information</p> <p>Une stratégie de communication est disponible et ne demande qu'à être financée. Stratégie de Communication https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/STRATEGIE-DE-COMMUNICATION-ITIE-VF.pdf</p> <p>les communications ont été organisées dans les dix arrondissements de la capitale. https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Dissemination-dans-10-Arrd.docx</p> <p>Activités non réalisées en raison de la situation sanitaire, socio-économiques et politique au Tchad/</p>

des Rapports ITIE, y compris de manière bilatérale. Pour renforcer la mise en œuvre, le Tchad est encouragé à améliorer l'accessibilité publique d'informations clés sur la gestion du secteur extractif au travers de divulgations systématiques des informations requises en vertu de la Norme ITIE, par le biais des systèmes habituels du gouvernement et des entreprises.	
(ajoutez des lignes le cas échéant)	

6. Comment les leçons tirées de la mise en œuvre de l'ITIE ont-elles informé le plan de travail actuel ?

- 1- Les leçons tirées de la mise en œuvre proviennent des recommandations issues de rapports ITIE et les mesures correctives issues de la validation. Elles sont reprises dans le plan de travail soit à travers des projets spécifiques financés par les partenaires (cas de la Banque Mondiale avec le projet de pérennisation de ITIE-Tchad, dans le cadre de don) soit à travers des actions confiées à un comité dédié chargé de mettre en place les différentes recommandations. S'agissant de l'intervention de la Banque Mondiale, elle a consisté en une étude diagnostic sur 4 composantes avec propositions pour répondre aux inadéquations constatées. Le renforcement des composantes retenues sont considérées comme des facteurs indispensables à la pérennisation de la norme ITIE au Tchad. Ces composantes sont :
- "Développement des procédures et infrastructure pour une divulgation efficace". Cette activité a permis d'élaborer le mini-cadastre et de créer la plateforme pour la divulgation des contrats. Des activités de demande de renforcement de l'outil sont prévues sur l'axe 4 du PTA 2022.
 - "Renforcer l'efficacité de la diffusion du STP" l'activité a permis d'élaborer une stratégie de communication. Les recommandations issues de cette étude sont reprises sur l'axe 3 du PTA 2022. voir Matrice PTA 2022 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/04/2-Annexes-Rapport-ITIE-Tchad-2019.xlsx>
 -
 - "Renforcer les processus administratifs et les contrôles internes" L'étude a permis de mettre en évidence des risques et des inadéquations . Les recommandations de l'étude sont reprises dans le PTA 2022 pour leur mise en œuvre. voir Matrice PTA 2022 axe 6 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/04/2-Annexes-Rapport-ITIE-Tchad-2019.xlsx>
 -
 - "Pérenniser la collecte et les déclarations de recettes" . L'étude a fait des recommandations . Elles sont reprises dans le PTA 2022 sur l'axe 6. voir Matrice

PTA 2022 axe 6 (lien).

- 2- Rapport du Comité adhoc Chargé de la mise en œuvre des engagements pris par le HCN
<https://itie-chad.org/rapport-du-comite-adhoc-pour-le-suivi-des-engagements-du-hcn/>

Innovations et impact

7. Résumez toute action menée par le GMP pour aller au-delà des Exigences de l'ITIE et traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national et local.

Dans l'optique de la préparation de la validation, le Tchad dans son dernier rapport ITIE 2019 est allé au-delà des sujets habituellement traités dans les rapports précédents. Cela s'est traduit par des recommandations de première priorité sur les deux principales entités publiques du périmètre ITIE-Tchad que sont le Trésor Public et la SHT. Ces recommandations sont considérées par le Haut Comité National comme des impacts majeurs de la mise en œuvre de la Norme ITIE au Tchad. Les recommandations concernant le Trésor Public se trouvent à la page 144 du Rapport ITIE-Tchad 2019 . Celles se rapportant à la SHT se trouvent aux pages 140, 144 et 146 dudit rapport.

Pour le Trésor, le rapport 2019 est allé au-delà des procédures convenues dans les termes de référence de rapport assoupli retenu, pour évaluer l'exhaustivité et de la fiabilité des données des régies financières (Trésor et de la SHT).

Sur le Trésor public, ces procédures ont permis d'ajuster et fiabiliser les discordances entre les régies financières (Douane, Impôt et Trésor). Aux termes du rapport une recommandation d'importance prioritaire est faite au Trésor en vue d'évaluer et renforcer le fonctionnement de la Cellule de Collecte et de Centralisation des Recettes du Secteur Extractif. Cette recommandation est un pas vers l'intégration des données dans le secteur extractif.

Sur la SHT l'exploitation de ses états financiers ont fait ressortir certaines omissions ou incohérences qui nécessitent d'être clarifiées . Des recommandations de priorité 1 ont été faites à ce sujet. Outre cela, deux autres recommandations ont été faites pour un meilleur suivi de la Dette Glencore ainsi que des transactions entre la SRN et la SHT.

Enfin pour la première fois le montant des dépenses quasi-budgétaires relatives à la subvention au carburant est évalué. Cette information importante permettra de poursuivre les discussions avec le Ministère des Finances pour éventuellement intégrer ces évaluations dans les futurs processus budgétaires du Tchad.(Rapport 2019 Page 113)

Pour ce qui est de l'innovation, le Haut Comité National s'est engagé dans son Plan de Travail Annuel 2022 de mettre en place un groupe de travail afin d'élaborer sa théorie du changement. Ce document permettra d'alimenter ses futurs plans de mise en œuvre avec des activités qui seront le reflet de cette théorie.(Voir Axe 6 du PTA 2022)

8. A quels types de résultats et d'impacts ces mesures ont-elles donné lieu pendant la période examinée ?

Le Haut Comité Nationale ITIE décrit le traçage des produits, des résultats et de l'impact de la manière suivante :

1. Les activités de mise en œuvre de la Norme ITIE contenues dans le Plan de Travail annuel conduisent à la production des rapports ITIE et du rapport de validation ; par exemple toutes contributions du STP (activités de mise en œuvre de la norme ,dissémination, production des documents etc..), HCN (supervision de la mise en œuvre , plaidoyers, tenue de session etc...), Secrétariat international (formation, revue des document etc..) ainsi que les appuis et ressources des partenaires (appuis techniques ,financement Etat et Partenaires) enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail ITIE sont des inputs qui vont donner naissance aux outputs du point 2 ;
2. Toutes les contributions décrites au point 1 vont permettre de produire des livrables essentiels dans la mise en œuvre de l'ITIE. Par exemple ces livrables sont entre autres , le plan de travail annuel, les rapports ITIE et le rapport de validation. Le premier document prend en compte les préoccupations nationales, le deuxième rend compte de la mise en œuvre et le dernier évalue l'ensemble du processus. Ces différents documents sont considérés comme des produits de l'ITIE. Ils contiennent des recommandations soit des contributions pour une meilleures mise en œuvre de la norme ITIE. qui sont des produits ITIE-Tchad contiennent des recommandations qui peuvent être désagrégées par collègue, entités du périmètre ITIE ou des groupes cibles spécifiques ;
3. La prise en compte des préoccupations des parties prenantes dans le plan de travail annuel et/ ou la mise en œuvre adéquate des recommandations issues des rapports ITIE et validation par les entités concernées leur procurera des avantages et bénéfiques spécifiques. Par exemple pour le Trésor , cela va nécessiter de mettre en place des reformes ou de revoir leur pratique dans la mobilisation des recettes (cellule du Trésor). La qualité de la réponse apportées aux recommandations peut être considéré ici comme un résultat ITIE sur une entité donnée ;un autre résultat ITIE est le processus de révision de l'ordonnance 23 sur le renforcement de l'espace civique ;
4. La somme des résultats provenant des parties prenantes des trois collèges que sont le gouvernement, les entreprises et la société civile engendrera au niveau national un changement visible global ; celui-ci va être considéré comme impact de la mise en œuvre de la norme ITIE au niveau national .

Le plan de travail annuel 2022 est construit avec ce souci de mettre en exergue les relations des résultats ITIE avec les priorités nationales (Plan National de Développement du Tchad)

9. Si le GMP prévoit d'inclure de nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l'ITIE, merci de les décrire ici.

Question genre dans le PTA 2022. Mise en place d'un groupe de travail dont la mission est de

préparer un plan d'action genre . Axe 5 du PTA 2022 (page 18)

10. A quels types de résultats et d'impacts est-il attendu que ces plans donnent lieu ?

A la contribution à l'atteinte des résultats sur les 4 axes stratégiques du PND et à la conformité à la norme ITIE :

- amélioration du bien-être ;
- rendre public les responsabilités sociétales des entreprises ;
- rendre transparente la gestion des ressources provenant du secteur extractif .

11. Résumez les efforts du GMP pour renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE durant la période examinée, y compris toute action pour élargir le champ d'application et améliorer la granularité des déclarations ITIE ou visant à renforcer les relations avec les parties prenantes. Le GMP est encouragé à documenter la façon dont il a pris en compte les questions de genre et d'inclusivité.

Mise en place des comités ad hoc pour traiter les mesures correctives .(3 Comités).

Arrete N° 45 Création Comité mesures correctives <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/ARRETE-044-PR-MPME-HCN-2020.pdf>

Arrete N° 14 Creation Comité Adhoc <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/arret-comite-ad-hoc.pdf>

arrêté N° 003 Création Comité Charge des relecture des recommandations <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Arrete-N%C2%B0003-du-16-mars-22-Creation-Comite-charge-de-Relcture-des-recommandations-et-mesures-correctives-des-rapports-2018-2019-1.pdf>

Mission du terrain des membres du HCN pour les actions menées par les membres du Comité de Pilotage pour la visibilité, pour plus d'informations /

Construction de l'Observatoire Tchadien des Finances Publiques ;

- 1- Association des Operateurs Pétroliers du Tchad (AOPT) Procès Verbal – CA – AOPT 11092018 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/PV_CA_AOPT_11092018.docx
- 2- Proces Verbal- CA- AOPT 21062019 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/PV_CA_AOPT_21062019.docx

La question de genre (Cf le PTA 2022) Plan de Travail Annuel 2022 Adoptée <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Plan-de-travail-2022-ITIE-Tchad-VF-Adoptee.pdf>

Partie II : Débat public

Données ouvertes (Exigence 7.2)

12. Politique sur les données ouvertes et divulgations

Fournissez un lien vers la politique sur les données ouvertes adoptée par le GMP (Exigence 7.2.a)	Politique des Données Ouvertes https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Politique-des-donnees-ouvertes.pdf
Les données ITIE sont-elles disponibles en format données ouvertes et ce fait est-il connu ? (Exigence 7.2.b)	<p>Les données sont disponibles en format ouvert sur le site de l'ITIE : Données Résumées Rapport 2019 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/fr_eiti_summary_data_template_2.0_5-28-02-22.xlsx</p> <p>Résumée Rapport 2018 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-ITIE-Tchad-2018-version-r%C3%A9sum%C3%A9e.pdf</p>
Le GMP a-t-il identifié des lacunes dans la disponibilité de données ITIE en format données ouvertes ? Le cas échéant quels types de lacunes ? (Exigence 7.2.b)	Il est prévu une étude de satisfaction sur le site ITIE
Le GMP a-t-il fait des efforts pour améliorer l'accessibilité des données en format données ouvertes ? Le cas échéant merci de les décrire. (Exigence 7.2.b)	Des efforts pour améliorer l'accessibilité ont été faits sur le Site web et la plateforme de publication de contrats http://www.itie-tchad.mbn.tn/login/
Des fichiers de données résumés ont-ils été complétés pour chaque exercice à propos duquel des données ont été divulguées ? (Exigence 7.2.c)	Données Résumées Rapport 2019 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/fr_eiti_summary_data_template_2.0_5-28-02-22.xlsx
Quelles données divulguées de façon systématique et relevant du champ des divulgations ITIE sont-elles	Toutes les données du secteur extractif (taxe et impôts, données sur les productions et les ventes du Pétrole Site de l'Observatoire https://www.observatoire.td/petrole-chiffre.php

lisibles par machine et
interopérables ? (Exigence
7.2.d)

Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)

13. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent.

Les contraintes financières durant cette période n'ont pas permis de réaliser la traduction de l'information publiée sur le secteur extractif dans d'autres langues.

14. Donnez des exemples de l'utilisation des données ITIE.

[Documenter des situations dans lesquelles les données ITIE ont été utilisées dans des formats différents, que ce soit par les membres du GMP ou d'autres parties prenantes. Ces exemples d'utilisation des données ITIE peuvent inclure:

- Couverture presse écrite ou radio-télévisée de récits référençant les données ITIE
- Etudes analytiques ou recherches s'appuyant sur des données ITIE
- Notes de plaidoyer ou de lobbying faisant référence à des données ITIE
- Débats ou contributions parlementaires s'appuyant sur des données ITIE
- Etc.

lettre PROMOGRI <https://itie-chad.org/lettre-promogri/> Les données ITIE sont utilisés comme indicateurs de progrès dans le cadre de ce projet. Il permet de déclencher l'aide budgétaire. Il est également possible de faire état d'exemples de façon indirecte, par exemple :
[Telle personne / tel groupe] a utilisé [type de données dans le cadre des divulgations ITIE] pour [utilisation des données / problème résolu par l'utilisation de ces données.]

Coupures de Presses 2017 - 2018 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/04/Coupures-de-Presses-2017-et-18-2.pdf>

Info Tchad et Observateur <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/04/Coupures-de-presse-Info-et-IObs-1.pdf>

Dissémination des Rapports ITIE dans les 10 Arrondissement de Ndjamena
<https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Dissemination-dans-10-Arrd.docx>

Dans le cadre du projet de mobilisation des ressources intérieures et de l'aide budgétaire.
Dans le cadre des projets de gouvernance de finance public financé par les partenaires.

15. Donnez de l'information sur des événements de sensibilisation organisés pour une meilleure connaissance et une facilitation du dialogue portant sur la gouvernance des ressources extractives, se basant sur les divulgations ITIE.

Nom de l'évènement	Courte description de l'évènement	Date	Lieu	Organisateur	Nombre et profil des participants	Liens vers des informations complémentaires
Campagne d'information et de sensibilisation dans les 10 arrondissements de Ndjamena	Il s'agit de la dissémination des Rapports ITIE 2016 – 2017	1 ^{er} au 15 septembre 2018	10 Arrd de Ndjamena	STP	Délégués et conseillers municipaux De Ndjamena	https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Dissemination-dans-10-Arrd.docx
[Ajoutez des lignes le cas échéant]						

16. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour identifier les défis d'accès et les besoins en information des utilisateurs des données, y compris une ventilation par genre et par sous-groupes de citoyens.

1- Projet Banque Mondiale composante : « Renforcer la communication au sein du STP » Stratégie de Communication https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/STRATEGIE-DE-COMMUNICATION-ITIE-VF.pdf

17. Décrivez les autres efforts entrepris par le GMP pendant la période examinée pour assurer que l'information est largement accessible et diffusée.

[Documentez si le GMP a (Activités réalisées et communiquées de 2018 à nos jours : les coupures de presses)
1- Publication des Rapports ITIE sur le site Rapport ITIE 2019 https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/02/Rapport-ITIE-Tchad-2019.pdf
2- Données Résumés Rapport 2019 https://itie-chad.org/wp-

content/uploads/2022/03/fr_eiti_summary_data_template_2.0_5-28-02-22.xlsx

- 3- Rapport ITIE 2018 <https://itie-chad.org/download/2792/>
- 4- Résumée Rapport 2018 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-ITIE-Tchad-2018-version-r%C3%A9sum%C3%A9e.pdf>

Fournir des liens vers des éléments probants.]

Coupures de Presses 2017 - 2018 <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/04/Coupures-de-Presse-2017-et-18-2.pdf>

Coupures de Presse Info Tchad et Observateur <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/04/Coupures-de-presse-Info-et-IObs-1.pdf>

Communiqué N°0482 Publication des informations <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Communique-N%C2%B00482-portant-sur-la-publication-des-Informations-sur-les-Contrats-1.pdf>

Communiqué N° 1 PCMT invitant le public à consulter le site <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/01/Communique-invitant-le-public-a-consulter-le-site-ITIE.pdf>

Tdr Campagne d'information dans 10 arrd <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/Dissemination-dans-10-Arrd.docx>

18. Comment le GMP pourrait-il améliorer l'accessibilité et la diffusion de l'information, tenant compte des besoins de différents sous-groupes de la population ?

- 1- En mettant en place la nouvelle stratégie de communication issue du Projet de Pérennisation de l'ITIE au Tchad.
Stratégie de Communication <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/STRATEGIE-DE-COMMUNICATION-ITIE-VF.pdf>

Partie III : Durabilité et efficacité

19. Le GMP doit présenter toute information ou tout élément probant supplémentaire liés aux indicateurs d'évaluation de la durabilité et de l'efficacité de la mise en œuvre de l'ITIE.

Chaque indicateur se verra attribuer 0, 0.5 ou 1 point par le Conseil d'administration de l'ITIE. Les points seront ajoutés au score global du pays. L'évaluation de la performance sur les indicateurs se basera sur l'information fournie par le GMP, sur des sources accessibles au public, sur les

consultations avec les parties prenantes et les divulgations effectuées par le pays de mise en œuvre et les entreprises. Merci de vous référer au Guide de Validation de l'ITIE pour plus d'information sur l'évaluation de la performance sur ces indicateurs.

- I. La mise en œuvre de l'ITIE traite de défis de gouvernance du secteur extractif pertinents au niveau national. Cet indicateur reconnaît également les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE.

*La publication des informations sur l'exploitation des artisans locaux de l'or. Exploitation semi industrielle <https://itie-chad.org/download/2691/>
Exploitation semi industrielle <https://itie-chad.org/download/2685/>*

- 1- *La mise en place de la plateforme des données des contrats et textes réglementaires du secteur pétrolier.*
- 2- Plateforme des Contrats <http://www.itie-tchad.mbn.tn/login/>

- II. Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises.

L'observatoire des finances publiques divulguent des informations sur le secteur extractif à l'adresse : <https://www.observatoire.td/petrole-chiffre.php>

PTA 2022 entrevoit la divulgation systématique des données des activités des entreprises.

[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]

- III. Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif, y compris la participation des communautés affectées.

Rapport Comite adhoc pour le suivi des engagement <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-final-du-Comit%C3%A9-Adhoc-V-17-Ao%C3%BBt-2021-OUMAR.docx>

[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]

- IV. Les données du secteur extractif sont accessibles et utilisées pour des fins d'analyse, de recherche et de plaidoyer.

Sites ITIE-Tchad www.itie-chad.org et Observatoire des finances publiques:
<https://www.observatoire.td/petrole-chiffre.php>

*[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]
nombre des visiteurs sur les sites cités*

- V. L'ITIE a informé les évolutions des politiques ou pratiques du secteur extractif.

Notamment sur l'ordonnance 23 et la loi 002, la publication de la politique minière

[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]

Politique Minière <https://itie-chad.org/wp-content/uploads/2022/03/DECRET-2085-Adoption-de-la-Politique-Miniere-Td.pdf>

Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP

20. Décrivez les opportunités données aux parties prenantes au-delà des membres du GMP de donner leur retour sur le processus ITIE, y compris sur le plan de travail ITIE.

.Le HCN a partagé tous les documents avec les parties prenantes au-delà de ses Membres mais n a pas reçu de réponses

21. Décrivez comment les retours des parties prenantes au-delà des membres du GMP ont été pris en compte dans l'examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE.

Les parties prenantes au dela des membres du GMP n'ont pas réagi en dépit du courriel envoyé/ annexe

22. Date à laquelle le GMP adopte cette contribution et information sur la façon pour le public d'y accéder, par exemple un lien vers le site national de l'ITIE.

www.itie-chad.org le 24 Mars 2022

Le 24/03/2022

